

Jean - Jacques Chaudre (alias Roger Christian Martin)

Un jeune Alsacien qui a refusé d'être Allemand

Né le 5 octobre 1925

Incorporé au RAD (*Reich Arbeits Dienst*) comme tous les jeunes Alsaciens et Mosellans. Pour lui, dans la région de Kassel (Allemagne)

Refus d'y retourner pour échapper à son incorporation dans l'armée Allemande

Evadé de son village alsacien de La Claquette lors d'une permission (*Pour cela ses parents seront déportés en Allemagne, à Breslau*)

Passé jusqu'à Moussey par Michel Ferry par le « Sentier des Passeurs » (Salm Moussey)

Faux papiers au nom de **Roger Christian Martin** faits par Aimé Blaison, le greffier de Mairie

Camouflé pendant près d'un an à Moussey : d'abord chez Aimé Blaison (3 mois)... puis chez René Lalleveé (derrière la Gendarmerie)...

Pris et déporté avec les hommes de Moussey le 24 septembre 44

Puis Schirmeck, Dachau, l'enfer de Mühldorf...

Libéré à Allach le 30 avril 45 (1ère Armée Française). Départ pour le retour le 28 mai

Ci après : son sobre récit de cette période noire, et le « petit mot » de sa famille

Merci à madame Chaudre et sa famille, et à Liliane Jérôme, d'avoir fait que cette histoire d'hommes soit sortie des oubliettes

N° 7868

SÉRIE : 6

PRÉFECTURE DES VOSGES

CARTE D'IDENTITÉ



Nom : MARTIN
Prénoms : Roger Christian
Né le 9 - 4 - 1926
à Moussey
Département
des Vosges
Domicile : Moussey

Signalement :

Taille : 1 m 71

Cheveux Blonds

Moustache

Yeux : bleus

Signes particuliers

Nez rectiligne

Forme générale du

visage : ovale

Teint : coloré

Empreinte digitale ;



Signature
du titulaire :

Martin R.

A Epinal, le 5 - 4 - 1943

Le Préfet,
Pour le Préfet,

Le Chef de Division délégué,



[Handwritten signature]

La fausse Carte d'Identité faite par Aimé Blaison

Jean - Jacques CHAUDRE
20 Rue G^{al} Leclerc
67570 LA CLAUETTE

1)

J'avais 17 ans à ce moment là et c'était
en 1943

D'abord envoyé à R.D.A. à Casel - Nieder
Klein
au R.A.D.

Je me suis sauvé, accompagné de M^r Michel
Ferry en 1943, nous sommes montés le chemin des
"parsons" près de la maison forestière de Salin et
montés ds le côté forestière. C'était dur, les
cailloux qui roulaient sous nos pieds - j'avais 1
grosse valise avec mes effets personnels - on rejoignit
le sentier jaune qui aboutissait au-dessus de Haussey
On est descendu à Haussey chez M^r Blaison Aimé
qui était à l'époque secrétaire de mairie et qui
établissait de fausses cartes d'identité C mon faux
nom : Christian Martin fut évidemment resté jusqu'à
la libération à Allach! Je me suis caché chez
Blaison pendant 3 mois jusqu'à la mort de
M^r Blaison, puis je suis allé chez René Lallevé
où je résidait.

Puis ce fut la rafle du village de Haussey -
du Puy - de là - on nous a traqué ds le château
de Bellevall pour y être interrogés. - Assis par terre

giffés, interrogés par les SS et le lendemain
matin nous faisions le chemin à pieds pour Boutay
ds l'urine des métiers à tisser. - toujours à
pieds, il pleuvait, on avait rien sur le dos,
j'avais 1 capuchon sur la tête; nous voilà
partis le lendemain pour le camp de Seltirneek
avec 1 arrêt à Rothau. Puis étions destinés
au Strulhof mais faute de place, on nous envoie
au camp de Schirneek - c'était le Commandant
Birk qui nous accueillait avec 1 discours "musclé!"
où je suis resté 8 jours. nous étions tendus comme
des montans - on avait 1 peu à manger, on sortait
juste pour "pipi" on ne faisait rien de la journée.

Après ces 8 jours on nous a embarqué sur des camions
non lâchés jusque Raschtatt à la forteresse -
on est resté 8 jours et 1 beau jour on nous appelle
et monte ds des trains de 2^e classe S.V.P.
jusque DACHAU. avec 1 SS ds chaque
compartiment.

Puis n'avions pas de montre et après des heures
de routes - toute la journée sans doute; nous
sommes arrivés à ce fameux DACHAU - j'étais
ds le baraque 21 - On aurait pas sorti dehors
sur 1 place - enlevé nos habits, j'avais de beaux
pantalons bleus et de beaux souliers qu'il a bien fallu
laisser de côté ce jour là! tous ces habits empilés,
nous étions tout nus, on nous badigeonnait de "Lizol"

2) entre les jambes et sous les bras et ça brulait.
On nous a donné des habits rayés sur lesquels il
fallait coudre le triangle rouge avec notre
matricule le mien était le n° 114 266.

Après voilà rentré ds les baraques avec notre
nouvel habit; le lendemain à 4h du matin
il fallait être debout; de là on allait débayer
la zone de Murnich - toute la journée avec
des gens de la Reichstag - j'ai fait ça
pendant 8 jours et on a été sélectionné pour
aller à Muldorff ds l'usine souterraine de
ciment - A l'époque de journée il fallait
porter du ciment - c'était des escaliers de poutres
avec des lattes qu'on montait, il fallait faire
vite 50 kg de ciment sur le dos toute la journée
mais content d'avoir des sacs faute de cigarettes
en bois.

Voilà notre travail de "forcené" de tous
les jours - on nous réveillait aussi la nuit et
n'importe quelle heure pour décharger le ciment
il y avait les S.S. - le gestapo, l'organisation
Tautz en ces temps là. J'avais ce genre
d'occupation jusqu'au printemps et l'hiver on
avait très froid! Je suis resté 7 mois et après
on a été ds l'autre petit camp à Alldorf si
on nous a été libérés le 30 avril 1945

J'onais ditè 1 pleurésie four commença.

■■■

Indications de service. }
Chaudre Jean
La Claquelette
poste Rothau

Timbre
date.

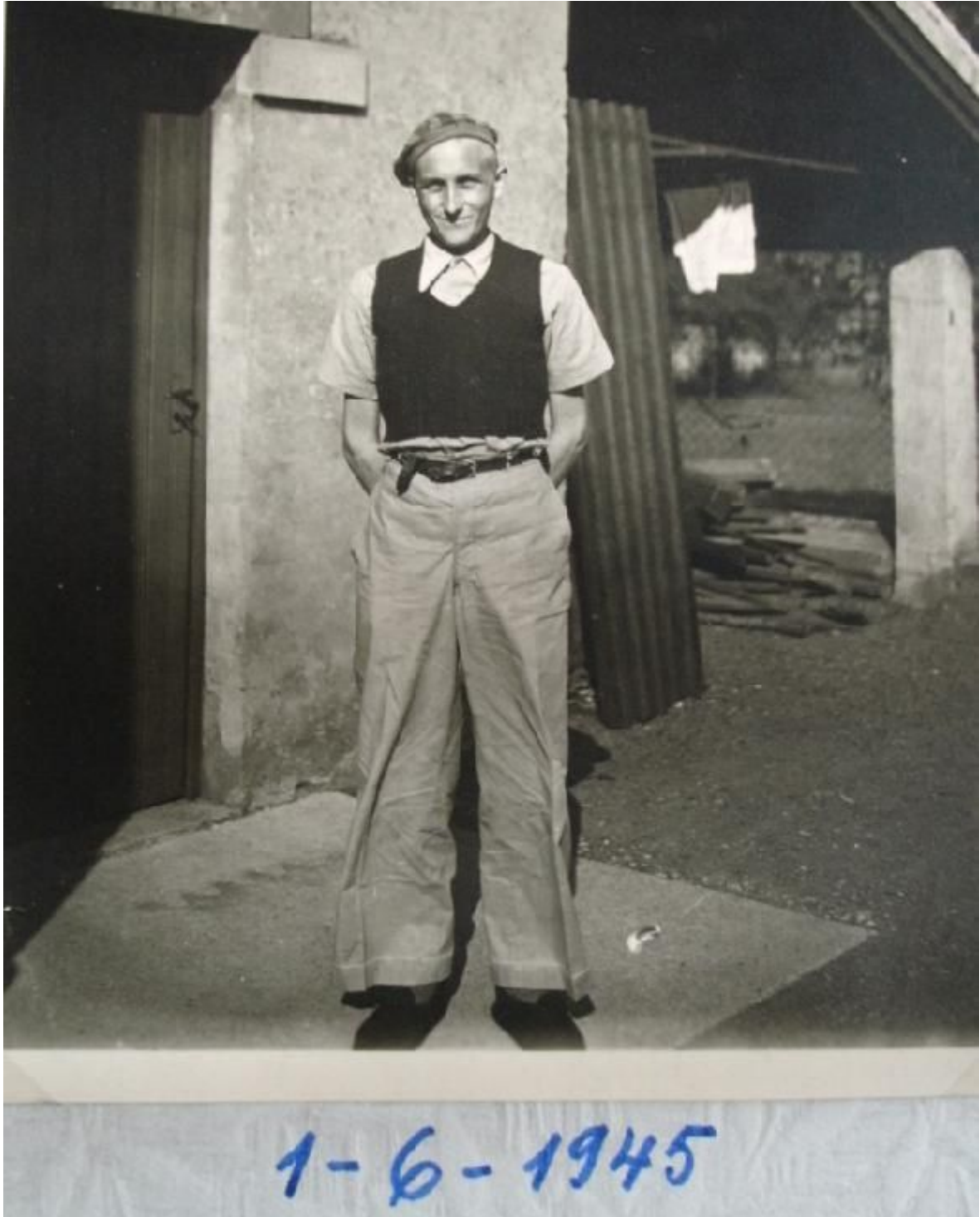
ROTHAU
BAS-RHIN
28-15
novembre 1945

L'état n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique.

ORIGINE.	NUMERO.	NOMBRE DE MOIS.	DATE.	HEURE.	MENTION SERVICE.
Offic. de libération 148713			28	1700	
Le general commandant la 1 ^{ere} Armée Française fait savoir que M. Chaudre Jean est arrivé en zone d'occupation française.					

N° 701.
J. 20099-44.

Retrouvé... Libéré (camp d'Allach. 30 avril 45. 1ère Armée Française)



Après le retour de Mühldorf

Au delà des discours. **Le « Petit mot » de sa famille**

« Parce que Jean-Jacques CHAUDRE s'était enfui d'Alsace pour éviter l'incorporation dans la Wehrmacht, ses parents Eugène et Marie CHAUDRE furent déportés à Breslau

Jean-Jacques, profondément marqué par les sévices et privations dans les camps, a été reconnu Grand Invalide de Guerre

Il pensait souvent à ses compagnons de captivité qui n'ont pas eu la chance de revenir

Il a toujours gardé au fond du cœur une grande place pour le village de MOUSSEY... pour les deux familles qui l'ont accueilli, nourri, logé, choyé, pendant plus d'un an : Aimé et Marie BLAISON, puis René et Suzanne LALLEVE... sans oublier Germaine VEYER, Elise SUBLON, Robert BEAUQUEL (le boulanger) et son épouse, Félicie BLAISON (sœur d'Aimé)... ni Yvonne, Gilbert et Aimé BLAISON (les enfants d'Aimé), qui lui ont rendu bien des services... ni tous les autres, complices ou chefs : les habitants du village, Jules PY le maire, Achille GASMANN le curé; le brigadier Marcel DEMALINE et ses gendarmes...

Jean-Jacques avait une grande admiration pour le courage de ces personnes qui ont pris de gros risques pour le soustraire aux recherches allemandes et pour lui venir en aide

Il avait aussi une très grande estime pour Marie-Thérèse et Danielle LALLEVE, pour Arlette VEYER et pour Marie-Thérèse BEAUQUEL, qui malgré leur jeune âge ont su garder le silence »

Anne Marie CHAUDRE (son épouse), André et Jean Pierre CHAUDRE (ses fils)

OFFICE NATIONAL
DES
ANCIENS COMBATTANTS
ET
VICTIMES DE LA GUERRE

OFFICE DÉPARTEMENTAL
du Bas-Rhin

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
N° 1155/67

CARTE DE RÉFRACTAIRE
délivrée à

M. CHAUDRE

PRÉNOMS : Jean-Jacques Ernest

Domicile : LA CLAQUETTE 20, rue du
Gen. Leclerc

Né le 5.10.1925 à Strasbourg

A STRASBOURG le 19 JUI 1961

Le Préfet,
Président de l'Office départemental,
Le Secrétaire Général
Chef du Service Départemental



J. 602334. [1534]

Carte de Réfractaire

OBSERVATIONS

La présente carte est rigoureusement personnelle et pour être valable, doit être revêtue de la signature du titulaire ou de l'ayant cause.

Elle permet notamment de recourir à l'aide de l'Office national.

En cas de détérioration de nature à rendre difficile la vérification de l'identité, le titulaire a intérêt à demander le remplacement de sa carte à l'Office départemental qui l'a établie. Tout abus ou toute fraude constatée dans l'utilisation de cette carte exposera son auteur aux poursuites de droit commun.

Cette carte donne à l'intéressé le droit au port de l'insigne de réfractaire.

La présente carte est délivrée en qualité d'ayant cause à :

NOM : PRÉNOMS :

Adresse :

Degré de parenté avec le titulaire de la carte :

L'ayant cause,

Cette carte constate que l'intéressé a été réfractaire le
30 Octobre 1943 au 24 Septembre 1944

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE N°1017.34296

CARTE DE DÉPORTÉ RÉSISTANT
DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE

TITULAIRE : CHAUDRE Jean Jacques
 Né le 5 Octobre 1925 à Strasbourg
 (B. Rhin)
 Domicile : 20 rue du Gl. Leclerc
La Claquette-La Broque (B.R.)
 Interné du
 Déporté du 25.9.1944 au 31.5.1945
 Carte établie le 27 Juin 1963



LE DIRECTEUR DES STATUTS
 ET DES SERVICES MÉDICAUX
 P. O. ET CHEF DU BUREAU DES CARTES

Le Titulaire
Chaudre

Carte de Déporté Résistant

DOSSIER INSTRUIT PAR LA
 DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE
 DES ANCIENS COMBATTANTS ET
 VICTIMES DE GUERRE DE STRASBOURG

Carte délivrée, en qualité d'ayant cause à :

NOM :

PRENOMS :

Adresse :

Degré de parenté avec le déporté :

La présente carte, lorsqu'elle est délivrée au déporté lui-même, vaut autorisation du port de la médaille de la déportation et de l'internement pour faits de résistance.

Payé en avril 1954 la somme de SOIXANTE MILLE Frs
 au titre de l'indemnisation des pertes de biens.

Itinéraire du retour. Lettres à ses parents (3, 6 et 9 mai 45)

Camp d'Atlach le 3 mai 1945

Mes bien chers parents,

Quelques mots seulement pour vous annoncer
ce que je suis toujours en vie en assez bonne
santé dans un camp à 5 km de Sachau, tout
avec des Français; aujourd'hui l'occasion
s'est présentée pour faire passer des lettres par
des chauffeurs de camion de rapatriement, dont
j'ai profité, alors saluez bien les Américains
nous ont délivrés le 30 et amènent déjà du
ravitaillement; nous nous attendons avec impatience
le rapatriement qui aura lieu sûrement dans
le courant du mois. J'espère que vous allez
tous bien, depuis le temps je ne vous ai vu
aussi j'espère rentrer le plus tôt possible.
Alors à bientôt et bonne santé -

Jean-Jacques

CRUIX - ROUGE
BOISSONS

CRUIX - ROUGE
BOISSONS

TAXE SIMPLE
ASSIS

1875
15
10
5

CHAUDRE
L. L. L. L.
à Rothau
Bas-Rhin
France

cutach, le 6 mai 1945

Mes bien chers tous,

Je profite encore d'une occasion pour vous faire parvenir de mes nouvelles car j'espère que la petite lettre de l'autre jour vous aura fait plaisir. Nous sommes plus de 200 Français dans ce camp dans de belles baraquas, les Américains gardent le camp, nous avons à manger tout qu'il faut, pain, boîte de viande et de pâté, beurre, confiture, biscuits etc... même hier nous avons touché une boîte de cigares de 50. Nous attendons tous avec impatience notre rapatriement qui aura lieu, nous a dit un capitaine-major français hier, dans 15 jours à 3 semaines après avoir été désinfectés et rasés. Sur les 8 mois passés je n'en parle, on aura plus le temps de discuter en famille. J'espère que papa et mamamont sont rentrés de leur rapatriement et surtout en bonne santé de même pour toute la famille que j'espère retrouver bien vite. On nous a dit que les centres de rapatriement sont à Nancy, Chionville et St Etienne et que le trajet se ferait par camions, vous voyez, je ne serais pas loin pour revenir. Je remplirais bien le 2^e côté mais nous n'avons pas d'enveloppes et il faut plier sa feuille comme cela. Sur ce, mes bien chers, je vous quitte en vous embrassant tous bien fort et en espérant bientôt vous revoir.

Jean Jacques

CHAUDRE Jean-Jacques (alias Martin Rogier)
N° 114266 - Prisonnier politique au camp
d'Allach aux bons soins du Ministère
des prisonniers et déportés politiques.

M^r et M^{me}

Eugène CHAUDRE

LA CLAQUETTE

Poste Rothau

Alsace Bas-Rhin

Camp d'Atleach, le 9 mai 1945

Mes bien chers tous,

Encore une fois une occasion se présente pour vous envoyer de mes nouvelles qui sont bonnes. Ce sont des camions de Clermont-Ferrand et un camion de Reims qui sont venus pour emmener les typhes de leur pays alors ils prennent le courrier ; mais pour faire ça ne se fait pas comme cela parce que nous sommes en ce moment en quarantaine à cause du typhus. Cette quarantaine finit le 18 et il paraît qu'après nous pouvons aller à l'épave, ce typhus n'est pas si grave que dans les l'imagination des Américains qui nous gardent. Pour le moment, nous sommes bien et à l'abri mais j'ai hâte de rentrer le plus tôt possible pour vous retrouver ainsi que toute la famille ; d'avoir été si longtemps sans se voir, c'est trop long, nous aurons aussi vivement la santé et la liberté car ces camps de concentration, ça dignité même gardés par les Alleis. Et vous, j'espère que vous êtes tous en bonne santé et que, depuis que la guerre est terminée, cela va mieux pour la bourgeoisie et pour tout.

En attendant une prochaine occasion de vous
faire parvenir de mes nouvelles, je vous quitte
sur vos embrassements et en attendant
bientôt vous revoir.

Jean Jacques

CHAUDRE

Jean Jacques

N° 414266

Camp

attaché

par Munich

une bons soins des dépatés et prisonniers politiques